

COMMUNIQUE de PRESSE

Fête du sacrifice 2009: reconduction du dispositif de 2008

Sur proposition d'Emir Kir, Secrétaire d'Etat en charge de la Propreté publique, le Gouvernement bruxellois a décidé de reconduire pour la Fête du Sacrifice prévue le 28 novembre prochain le dispositif mis en place en 2008 en Région bruxelloise pour permettre aux membres de la communauté Musulmane qui souhaitent participer au rituel du sacrifice d'abattre leur mouton en toute légalité.

Ce dispositif est le suivant:

- avec le soutien financier de la Région, quatre communes bruxelloises (Anderlecht, Bruxelles-Ville, Schaerbeek et Molenbeek-Saint-Jean) mettront chacune en place un abattoir temporaire agréé. Ce soutien (25.000 euros par site) est conditionné à l'association de chaque commune organisatrice avec au moins deux autres communes, ainsi qu'à la mise en place d'un abattoir temporaire d'une capacité de minimum 500 moutons par site.
- par ailleurs, un folder informatif édité par l'Agence Bruxelles-Propreté (joint à ce communiqué sera distribué dans le courant du mois de novembre à 55.000 exemplaires via les communes et les mosquées. Ce folder traduit en quatre langues (français, néerlandais, arabe et turc) reprend non seulement les coordonnées des quatre abattoirs communaux, mais également celles de plusieurs abattoirs privés, installés dans un rayon de 50 kilomètres autour de la Région.
- Comme chaque année, l'Agence Bruxelles-Propreté prendra en charge, sur budget propre, la gestion et l'élimination des déchets issus de la Fête du Sacrifice.

Il est important de rappeler les consignes suivantes:

- L'abattage à domicile est interdit
- il est interdit d'abandonner des déchets sur la voie publique
- il est interdit d'utiliser des sacs blancs ou les conteneurs de déchets ménagers pour se débarrasser des peaux et abats.

Contact presse:

Fabienne Defrance 02-506.34.19 ou 0499-588.300

Communes	Adresses
----------	----------

Anderlecht	Quai de l'industrie, 168 Parking abattoir
Bruxelles-Ville	Quai des Usines, 22 Marché matinal Mabru.
Molenbeek-Saint-Jean	Rue des Quatres-Vents, 75 Garage communal.
Schaerbeek	Rue de Jérusalem, 52 Proximité du Neptunium